



●●●●● EDITORIAL

## L'année de tous les défis

En ce début de printemps, il y a une bonne et une mauvaise nouvelle.

La bonne est que, selon un sondage (*voir actualité*) réalisé pour les laboratoires Boiron, de plus en plus de Français ont recours à l'homéopathie et lui font de plus en plus confiance

La mauvaise est la reprise de l'offensive contre le secteur II. Campagne électorale oblige, les politiques ont tous promis d'encadrer les dépassements d'honoraires. De son côté, le directeur général de l'UNCAM a annoncé qu'il allait prendre des sanctions contre les médecins identifiés comme pratiquant des dépassements excessifs. Certains médecins homéopathes se trouvent déjà dans le collimateur des Caisses. Pas de panique : le SNMHF est là pour aider concrètement ses adhérents. (*Voir dossier*)



Légitimés par les Français, reconnus par la Convention médicale, l'homéopathie et les médecins homéopathes ont encore de lourds défis à relever. A la pointe de ces combats et de la défense de ses adhérents, le SNMHF sera d'autant plus fort que les médecins homéopathes seront nombreux à se reconnaître en lui et rejoindre ses rangs.

Dr Dominique Jeulin-Flamme  
Présidente du SNMHF

●●●●● DOSSIER

## Dépassements d'honoraires : alerte générale

Encadrement : c'est le mot du moment. Partout, il n'est question que d'encadrer les dépassements d'honoraires au nom de l'égal accès aux soins. Le catalyseur de cette offensive a été l'impossibilité de faire aboutir les négociations sur le secteur optionnel commencées en 2005....

Dans ce nouveau secteur d'exercice, les dépassements d'honoraires des anesthésistes, obstétriciens et chirurgiens devaient être plafonnés à 50% et être pris en charge par les complémentaires. A qui la faute ? Pour des raisons plus ou moins avouables, les Mutuelles ont fait capoter la négociation dans sa dernière ligne droite. Du coup, le Ministre de la santé s'est engagé à créer ce secteur par décret.



### EDITO

L'année de tous les défis

### DOSSIER

Dépassements d'honoraires : alerte générale

### ACTUS

Sondage : l'homéopathie à forte dose

L'homéopathie européenne : l'autre sommet franco-allemand

### INTERVIEW

Dr Didier DESWARTE : "il faut imposer l'homéopathie dans le DPC"

### AGENDA

Les prochains rendez-vous

### LE CHIFFRE

51 %

●●●●● INTERVIEW

## Dr Didier DESWARTE « Il faut imposer l'homéopathie dans le DPC »



Président de la Société savante d'homéopathie, le Dr Didier Deswarte préside aussi aux destinées de la Société de perfectionnement en homéopathie du Nord. Recherche et formation : il est au cœur des enjeux d'avenir de l'homéopathie. Entretien.

Médecin Homéopathe : La SPHN organise, au mois de mai, le 57<sup>e</sup> congrès annuel de la Fédération des sociétés médicales homéopathiques de France. Quelle est l'importance de ce congrès dans la formation continue des médecins homéopathes ?

Dr Didier Deswarte : Ce rendez-vous annuel est un temps fort parce qu'il fédère les médecins homéopathes autour d'objectifs professionnels et comme tout congrès

En pleine campagne électorale, les politiques – de tous bords – se sont emparés du sujet et ont juré la main sur le cœur qu'ils encadreraient les dépassements d'honoraires sans préciser de quelle manière. La manière douce par une négociation ou la manière forte par une suppression du secteur II ? Réponse : à partir du 7 mai.

De son côté, le directeur général de l'UNCAM s'est lancé dans une offensive anti dépassements. Des médecins sont dans son collimateur pour non respect du « tact et de la mesure » et il promet de les sanctionner, histoire de faire un exemple.

Le problème est que malgré plusieurs textes et même une règle du jeu fixée par le Conseil d'Etat, « le tact et la mesure » n'a jamais été véritablement défini de manière objective. A partir de quel niveau, dans quelle situation une demande d'honoraires est-elle excessive ? Tout est une question d'appréciation.

Pour engager des poursuites contre un médecin dont elle estime qu'il ne respecte pas ce principe, la Caisse a besoin du secours de l'Ordre des médecins, seul à même d'évaluer si un dépassement ne respecte pas « le tact et la mesure » au sens déontologique du terme.

Frédéric Van Roekeghem, directeur général de l'UNCAM se plaint de l'inertie de l'Ordre dans ce domaine, lequel répond que les Caisses ne lui transmettent pas les informations sur les dépassements qui lui permettraient d'évaluer le caractère excessif des demandes d'honoraires.

Les médecins risquent d'être les otages de cette guerre de tranchées entre les deux institutions.

Les Caisses ont commencé à déclencher unilatéralement des procédures de sanction et des médecins homéopathes ont reçu déjà une lettre recommandée de leur CPAM.

Les adhérents du SNMHF doivent savoir qu'ils peuvent avoir l'aide du syndicat et l'appui de son avocat conseil. Avant toute réponse, un médecin, dans l'œil du cyclone, doit se tourner vers son syndicat.

Cette défense individuelle et collective sera d'autant plus efficace que chaque médecin usera de sa légitime liberté d'honoraires avec discernement. En effet, le tact et la mesure, cette règle déontologique si difficile à définir, est pourtant la base même de notre exercice au quotidien. Les responsables de votre syndicat ont mené avec leur conseil juridique une réflexion sur le fond et le SNMHF peut ainsi vous apporter un guide précieux et des conseils « préventifs ». Ensemble, nous pouvons réfléchir et défendre votre exercice.

## ●●●●● ACTUALITÉS

### Sondage : l'homéopathie à forte dose

"La crédibilité des médicaments homéopathiques est de plus en plus reconnue » selon la directrice d'IPSOS-SANTE qui a piloté un sondage\* réalisé à la demande des Laboratoires Boiron. De fait, selon cette enquête 36% des Français déclarent utiliser « de temps en temps » ou « très régulièrement » des médicaments homéopathiques et 77% font « tout à fait » ou « plutôt confiance » aux médicaments homéopathiques. Ce niveau de confiance est supérieur à celui attribué aux médicaments allopathiques. Cette adhésion quantitative et qualitative à l'homéopathie a progressé de manière fulgurante : + 17% par rapport à 2004.

Faut-il y voir une conséquence de scandales du type Médiateur qui défraient régulièrement la chronique depuis quelques années ?

*\*sondage réalisé par téléphone du 5 au 11 janvier 2012 auprès de 10005 personnes*

### Homéopathie européenne : l'autre sommet franco-allemand

Samedi 17 juin, le bureau du SNMHF rencontrera, à Strasbourg, les Drs Cornelia Bajik et Franziska Polzer-Foreman, respectivement Présidente et responsable des affaires intérieures du DZVHAE, le syndicat des médecins homéopathes allemands. A l'ordre du jour de cette réunion, un tour d'horizon de la situation de l'homéopathie dans nos 2 pays et un point sur l'évolution de

médical, il leur permet d'améliorer leurs connaissances et leurs pratiques, ce qui passe parfois par des remises en question, une sorte d'auto-évaluation des pratiques. Les échanges sont importants, tant à travers les conférences que les rencontres informelles et les moments de convivialité. Le congrès permet aussi aux jeunes médecins de profiter de l'expérience des plus anciens et de s'intégrer à notre communauté.

**MH : Quelle place doit occuper l'homéopathie dans le nouveau dispositif de formation, le Développement professionnel continu (DPC) ?**

**Dr Didier Deswarte :** Les médecins homéopathes doivent imposer l'homéopathie dans les programmes de formation. L'homéopathie est une pratique médicale reconnue, plusieurs milliers de médecins la pratiquent, les Français la plébiscitent. Elle a évidemment toute sa place dans le DPC. C'est une condition de sa pérennité.

**MH : Quel bilan faites-vous de la Société savante d'homéopathie (SSH), 8 ans après sa création ?**

**Dr Didier Deswarte :** La SSH, c'est d'abord un catalyseur d'énergie, la mise en commun de toutes les compétences. Cette convergence a permis de réaliser de nombreux travaux sur la pratique homéopathique, les médicaments homéopathiques, la formation initiale, la recherche. Autant d'éléments qui permettent de répondre à tous ceux qui prétendent encore que l'homéopathie n'a pas prouvé son efficacité et qu'elle ne serait qu'un placebo. La Société Savante est devenue un espace d'identification et de communication de et autour de l'homéopathie.

**Propos recueillis par : Philippe Rollandin**

l'ECH (Comité européen de l'homéopathie) dans la perspective de la définition d'une stratégie politique commune.

Le Médecin homéopathe rendra compte des résultats de cet autre sommet franco-allemand.



17 AU 20 MAI 2012

57<sup>e</sup> Congrès National de Printemps organisé par la SPHN - LILLE

Thème : "LE CHAMP DE L'HOMÉOPATHIE"

17 MAI 2012

Conseil d'Administration du SNMHF à Lille

17 JUIN 2012

Rencontre SNMHF-DZVHAE (Syndicat des médecins homéopathes allemands)



**51 %**

C'est le nombre d'étudiants en médecine qui n'ont pas accès, pendant le 2<sup>e</sup> cycle, au stage – pourtant obligatoire - d'initiation à la médecine générale. Selon l'Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF) qui a révélé ce chiffre, sur les 36 UFR, 25 ne proposent ce stage qu'à la moitié de leurs étudiants. Comment, dans ces conditions, s'étonner qu'au moment de leur choix de spécialité, les étudiants délaissent la médecine générale ?

Le médecin Homéopathe, la newsletter du SNMHF  
79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS  
Tél. : 01.44.29.01.31 - Fax : 01.40.54.00.66  
snmhf@club-internet.fr - Site : www.snmhf.net

Directeur de la rédaction : Dr Dominique Jeulin-Flamme  
Rédacteur en chef : Philippe Rollandin  
Comité éditorial : Drs Christine Bertin-Belot, Pascal Neveu  
Charles Bentz et Jean-Louis MASSON